

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Séance du 16 juin 2025

Ville de Peille

**Département des
Alpes-Maritimes**

**Arrondissement
de Nice**

**Délibération
n°2025_64**

**Nombre de conseillers
en exercice : 19**

**Nombre de présents :
12**

**Nombre de votants :
15**

L'an deux mille vingt-cinq et le seize juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le dix juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

Présents : M. Cyril PIAZZA, Maire ; Mme Béatrice ELLUL, Mme Christiane DELAIRE, M. Bernard GIRAUD, M. François ALZIARI, Adjoints ; M. Jean-Marc SIMONI, Mme Michelle NOERO, Mme Nicole OUDINOT, Mme Christine MOLINO, Mme Emilie PLAZA MORENO, M. Damien SCANDOLA, M. Adrien ARSENTO, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration :

Mme Jessica JAMES, Conseillère Municipale à Mme Nicole OUDINOT, Conseillère Municipale

M. Christophe LERICHE, Conseiller Municipal à M. Serge CASTAN, Adjoint au Maire

M. Christian CRISCI, Conseiller Municipal, à M. Bernard GIRAUD, Adjoint au Maire

Absents excusés : M. Sébastien GOUBELY, Mme Marie COMPAN, Mme Alicia MENARDO, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Nicole OUDINOT, Conseillère Municipale

Objet de la délibération : Désignation du deuxième représentant permanent de l'Assemblée Générale de la Société Publique Locale « Eaux de Peille »

Vu la délibération n°2025_39 du 11 avril 2025 qui crée la Société Publique Locale « Eaux de Peille »,

Vu la nécessité de désigner des membres du conseil municipal de Peille pour être représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires de la société publique locale « Eaux de Peille »,

Il est proposé de désigner un deuxième représentant permanent de l'Assemblée Générale de la Société Publique Locale « Eaux de Peille »,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote par scrutin secret.

AR Prefecture

006-210600912-20250616-2025_64-DE
Reçu le 19/06/2025

Monsieur Serge CASTAN, Adjoint au Maire, propose sa candidature.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

A l'unanimité des présents,

Accepte de désigner Monsieur Serge CASTAN, Adjoint au Maire, en tant que deuxième représentant permanent de l'Assemblée Générale de la Société Publique Locale « Eaux de Peille ».

Fait et délibéré en séance le 16 juin 2025

la secrétaire de séance
Nicole OUDINOT

le Maire,
Cyril PIAZZA.



La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :
- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives.